

RECTORAT

Besançon - Septembre 2024.

10, rue de la Convention
25030 Besançon Cedex

Lettre de rentrée commune du collège des IA-IPR de l'académie de Besançon :

Mesdames, Messieurs les enseignants,

Mesdames, Messieurs les personnels d'éducation,

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

Permettez-nous avant toute chose de souhaiter à chacun une très bonne rentrée 2024 faite de rencontres, d'expériences enrichissantes et de projets gratifiants.

Nous souhaitons également la bienvenue, au nom de tous les IA-IPR aux nouveaux collègues qui nous rejoignent dans l'académie de Besançon : stagiaires, personnels nouvellement affectés dans l'académie, personnels en reconversion... Nous espérons que vous saurez rapidement construire des réseaux professionnels riches et denses et que vous rencontrerez l'accueil chaleureux qui vous est dû.

En cette rentrée 2024, il nous apparait important de revenir avec vous sur les valeurs exprimées dans le projet de l'académie 2024-2027. Ce sont ces valeurs qui structureront notre travail dans l'académie et plus particulièrement dans le cadre de l'accompagnement que nous conduirons en établissement. Faire progresser chaque élève en luttant contre toute forme d'assignation, porter au plus loin l'ambition d'une école émancipatrice au service de l'humain, oeuvrer à protéger et permettre l'épanouissement de chacun.

Au-delà de ses missions quotidiennes, le collège d'inspecteurs s'empare d'objets de travail qui lui permettront d'inscrire ces valeurs dans les actions menées auprès des élèves, des enseignants et des personnels d'éducation : évaluation des acquis des élèves au service des apprentissages, lien entre équité et inégalité, démarche de co-développement...

Les rencontres et échanges que nous pourrons avoir en établissement ou dans les réseaux d'éducation nourriront nos réflexions communes pour construire une Ecole qui nous rassemble.

Le collège des IA-IPR de l'académie de Besançon

RECTORAT

Septembre 2024.

Rachel VERJUS
IA-IPR Arts Plastiques

Tél : 03 81 65 49 33

10, rue de la Convention
25030 Besançon Cedex

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Arts Plastiques

Chères et chers collègues,

J'espère avant tout que vous avez toutes et tous passé d'excellentes vacances d'été, reposantes et enrichissantes. Comme certains parmi vous le savent déjà, je suis à nouveau chargée des fonctions d'Inspectrice d'Académie, Inspectrice Pédagogique Régionale Arts plastiques, pour l'année scolaire 2024-2025, et c'est donc avec beaucoup de plaisir que je continuerai à travailler à vos côtés dans ce cadre.

Je souhaite inscrire cette nouvelle année scolaire, et donc cette lettre de rentrée, dans une certaine continuité et stabilité. Néanmoins, lors des échanges que j'ai pu avoir avec un certain nombre d'entre vous, de nouvelles pistes à explorer se sont dessinées, elles seront poursuivies dans le cadre de groupes de travail. Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont accepté de se rendre disponibles pour porter un regard critique et constructif sur les enjeux de l'enseignement de notre discipline dans l'académie.

Départs, arrivées, félicitations, remerciements, ...

Je voudrais commencer, comme l'année dernière, par souhaiter au nom de tous une longue et agréable retraite aux collègues d'arts plastiques investis depuis de nombreuses années dans l'enseignement de notre discipline, à Marie-Agnès CHALUMEAUX, formatrice émérite, engagée depuis de nombreuses années et professeure missionnée au FRAC lorsque celui-ci était encore domicilié à Dole, à Françoise MAGE, Fabienne SCHMITT et à celles et ceux dont le départ n'aurait pas encore été porté à ma connaissance.

D'autres ont choisi de prendre un nouveau départ pour renouer avec leurs premières passions et nous souhaitons à Brigitte VILLERET (anciennement LEGRAND) une belle réussite dans ses nouveaux projets.

Et je tiens également à souhaiter, au nom de tous, la bienvenue aux quatre professeurs nouvellement affectés dans l'académie.

Félicitons aussi les six professeurs stagiaires que nous accueillons cette année pour leur réussite au concours, quatre dans le public et deux dans le privé.

Enfin, au risque de me répéter, je souhaite adresser mes plus vifs remerciements aux enseignants missionnés, aux professeurs ressources, aux professeurs tuteurs et à tous les collègues en collège et en lycée qui œuvrent au service de la discipline. Ce sont ces forces vives, leur regard critique et leurs propositions, qui permettent à notre discipline d'exister pleinement au sein de notre académie.

Différents dossiers, axes de travail et priorités :

Je remercie à nouveau les professeurs engagés à mes côtés, dans le suivi de l'ensemble des dossiers. Nous travaillerons cette année encore en étroite collaboration et j'essaierai autant que possible d'être présente à leurs côtés pour vous rencontrer.

- Accompagner les nouveaux enseignants :

- **L'accueil des professeurs stagiaires** et leur suivi sera assuré par Madame Laurence MIGNOT-BOUHAN, par les professeurs de collège et de lycée qui accepteront de les accueillir dans leurs classes et, bien évidemment, par leurs 6 tuteurs, Michelle BRAESCH, Samuel CHENAL, Grégoire CAPRIATA, Élise GESSIER, Laurence MIGNOT-BOUHAN, Pascale PERREY qui ont accepté de les prendre en charge.
- **L'accueil des professeurs néo-contractuels, la formation et le suivi des professeurs contractuels** arts plastiques seront assurés par Madame Laurence MIGNOT-BOUHAN. Des visites-conseils pourront évidemment être conduites par d'autres professeurs.

- Créer davantage de lien entre l'école et le collège, le collège et le lycée :

Ces liaisons n'ont rien d'anodin, elles permettent d'asseoir l'enseignement de notre discipline dans une continuité, de renforcer son identité et de l'inscrire durablement dans le paysage académique.

- **La liaison école – collège** : professeure missionnée, Madame Élise GESSIER, professeure d'arts plastiques à l'INSPE pour le premier degré.
- **La liaison collège-lycée** : professeur missionné, Monsieur Yann DELMAS.
- **Le suivi, l'accompagnement et le renforcement des classes CHAAP** : Si le choix fait par les élèves de s'inscrire en CHAAP n'est pas une orientation, certains parmi eux souhaiteront sans doute suivre un enseignement optionnel ou de spécialité arts plastiques au lycée.

- Permettre à chacun de travailler collectivement autour d'objectifs disciplinaires communs et partagés en organisant des temps de rencontre dans le cadre :

du groupe de travail des professeurs de lycée :

Je profite de cette lettre de rentrée pour remercier l'engagement de Nadi TRITARELLI qui avait accepté l'année dernière de prolonger une mission qu'il souhaitait déjà achever, celle de professeur missionné pour l'enseignement de spécialité.

Le groupe sera désormais accompagné par Yann DELMAS, professeur missionné pour l'enseignement optionnel.

de réunions par zones géographiques pour les professeurs de collège :

La délimitation des zones géographiques a été repensée et de nouveaux modes de fonctionnement devraient pouvoir vous être proposés.

- Continuer à travailler à une meilleure lisibilité et visibilité des arts plastiques à l'échelle de l'académie en :

- poursuivant la mise en place des expositions collectives sur les deux sites du Rectorat à Besançon, Convention et Sarrail ;
- favorisant et mettant en valeur les initiatives et les actions locales : expositions individuelles et collectives à l'échelle d'un département ;
- partageant et valorisant sur le site des arts plastiques toutes les initiatives, les projets EAC, les différentes actions mais aussi des contenus de cours, des supports pédagogiques, ..., tout ce qui fait la richesse de notre discipline et qui met en valeur nos contenus d'enseignement

Je profite de cette lettre de rentrée pour mettre en valeur quelques projets exemplaires, parmi tant d'autres, finalisés au mois de juin :

- Une [exposition collective départementale au musée Garret à Vesoul](#) et [une ressource pédagogique](#) pour accompagner le bicentenaire de la naissance Jean-Léon Gérôme, professeure missionnée au musée Georges Garret, Raphaële SANCHEZ.
- Un projet individuel au collège de Maiche, professeure Elise WETZEL : [Projet vainqueur du concours national 2024 "Le monde, le sport et les arts en partage" du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.](#)
- [Un projet individuel au lycée Pasteur](#) exposé au FRAC Franche-Comté, professeur Olivier LICHTLE.
- [Une exposition au conservatoire Elie Dupont à Pontarlier](#) réalisée par les élèves de la spécialité arts plastiques de première du lycée Xavier Marmier à Pontarlier, professeur Nadi TRITARELLI.

- Inscrire une réflexion collective dans des groupes de travail pour construire des outils partagés ou amorcer une réflexion sur le long terme autour des entrées suivantes :

- La création d'une boîte à outils et de documents partagés à destination de toutes et de tous ;
- La place de l'écrit et de l'oral, le rôle de la trace en arts plastiques ;
- La place de l'IA dans l'enseignement des arts plastiques ;
- La galerie d'établissement.

Le numérique :

Dans un monde qui évolue rapidement et où le numérique est omniprésent, comprendre et s'interroger sur le fonctionnement des IA est essentiel. Développer une culture numérique et proposer des scénarii et ressources

pédagogiques autour de ce thème apparaît comme un enjeu majeur. C'est pourquoi un groupe de travail s'est mis en place dès le mois de juin.

Professeur responsable des TraAM (Travaux Académiques Mutualisés) : Yann DELMAS. Professeure missionnée : Elise GESSIER, IAN (Interlocutrice Académique pour le Numérique). Ils sont accompagnés Sandy DILAVAR et Benoît MAITREJEAN.

Le site des arts plastiques

Le site reflète l'engagement des enseignants et le dynamisme des arts plastiques à l'échelle de l'académie. Avec Elise GESSIER, webmestre, nous l'avons souhaité le plus fonctionnel et attractif possible. Pour cela, l'arborescence a été entièrement repensée afin de gagner en lisibilité et faciliter vos recherches. Nous sommes toujours en train de la tester en publiant de nouveaux articles et elle est encore amenée à évoluer. Les anciens articles ont tous été republiés. N'hésitez pas à nous signaler d'éventuels oublis.

Vous êtes toutes et tous à nouveau invités à partager des ressources : séquences d'arts plastiques ; expérimentations pédagogiques, supports de cours (vocabulaire, références artistiques, notions, histoire des arts, ...) ; projets (EAC, EPI, HDA, ...) ; expositions ; liens vers des sites pédagogiques, artistiques, ... ; actualités culturelles, ...

Le site n'est désormais plus accessible sans identifiant et mot de passe pour des raisons de sécurité et de droits. En effet, les ressources de notre site internet ne peuvent être partagées que pour un usage pédagogique en milieu scolaire. Les identifiants qui suivent ne peuvent donc être communiqués à un tiers : Identifiant : visiteur, Mot de passe : courbet.

Je ne peux que vous inviter à consulter régulièrement le site académique de la discipline. Ne souhaitant pas inonder vos messageries de courriels, nombre d'informations y sont relayées.

Le Programme Académique de Formation arts plastiques

Les préparations au concours du CAPES interne et de l'agrégation interne d'arts plastiques.

J'invite particulièrement les professeurs contractuels à suivre ces préparations et à s'inscrire au concours. L'inscription doit se faire dès ce début d'année. Sans un nombre suffisant d'inscrits, ces formations ne pourront pas être mises en place.

Des groupes de travail et des rencontres par zones géographiques

Nous avons dû faire des choix. Pour l'année scolaire 2024-2025, la mise en place de groupes de travail et la rencontre par zones géographiques ont été privilégiées.

Toutes les inscriptions seront cette année à « public désigné ». Si vous souhaitez participer à l'un des quatre groupes de travail, vous devrez me le signaler rapidement par courriel. Le nombre de places est, comme les années précédentes, limité.

Pour rappel, la liste des quatre groupes de travail :

- *Interroger la place de l'IA dans l'enseignement des arts plastiques ;*
- *Questionner la place de l'écrit et de l'oral en arts plastiques ;*
- *Mettre en place une galerie d'établissement et un espace de rencontres avec l'œuvre d'art en établissement scolaire ;*
- *Concevoir des outils et supports pédagogiques à l'usage de tous.*

Les arts plastiques et l'EAC

Deux domaines artistiques, les arts visuels et l'architecture, nous concernent plus particulièrement. Le pilier de la pratique, primordial dans notre discipline, y joue un rôle essentiel. Deux professeures missionnées à la [DRAEAC Bourgogne-Franche-Comté](#) sont à votre écoute pour vous accompagner dans la construction de vos projets EAC :

- pour le domaine arts visuels, Madame CORNU-GRANDJEAN, karine-yvette-m.cornu@ac-besancon.fr
- pour le domaine architecture, Madame Viviane LALIRE, viviane.lalire@ac-besancon.fr

Votre enseignement fait partie intégrante de l'EAC en collège comme en lycée et vous pouvez prendre appui sur plusieurs dispositifs existants, nationaux mais aussi régionaux et départementaux pour enrichir cette participation à l'EAC. En voici quelques-uns :

- Le dispositif "[Artistes plasticiens au lycée](#)" proposé par la région Bourgogne-Franche-Comté.
- Le dispositif "[Architecture et patrimoine : regards de lycéens et apprentis](#)" proposé par la région Bourgogne-Franche-Comté.
- Le "[Parcours Artistique et Culturel du Collégien](#)" proposé par le département du Doubs.
- Le dispositif "[Cultures collèges](#)" pour le Territoire de Belfort.
- Le "[pass Culture](#)" en collège et en lycée.

La "Fête/Faites de l'EAC"

Elle sera reconduite en 2024-2025. Nous avons pleinement participé à celle de l'année scolaire 2023-2024, notamment en proposant [une exposition de travaux d'élèves sur les sites Convention et Sarrail du rectorat](#). Ces travaux ont été réalisés dans des cours d'arts plastiques de 8 établissements scolaires répartis dans les quatre départements de l'académie.

Les modalités d'accompagnement et d'évaluation des professeurs titulaires

J'ai été amenée à rencontrer certaines et certains d'entre vous dans l'exercice de leur métier et je souhaitais vous remercier pour l'accueil que vous m'avez réservé et la qualité des échanges qui ont suivi.

- Les rendez-vous de carrière

Dans le cadre de la campagne de rendez-vous de carrière 2024/2025, vous trouverez en suivant le lien [SIAE](#) les documents de cadrage du rendez-vous de carrière. Ces documents vous précisent son rôle, son déroulement, l'organisation de son calendrier. Ils donnent également des conseils pour sa préparation. En suivant ce lien, il vous est également possible de télécharger le document de référence de l'entretien. Ce document a pour objectif de servir de conducteur pour le ou les entretiens professionnels. Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de le renseigner et, le cas échéant, de le remettre avant ou lors du ou des entretiens.

Vous pourrez également, si vous le souhaitez, préparer des documents complémentaires que vous communiquerez lors de l'entretien : cahiers de textes, programmations annuelles, supports de préparation de cours, cahiers et /ou supports de travail de l'élève, réalisations d'élèves, supports d'évaluation, ainsi que tous les documents que vous jugerez utiles pour rendre compte de votre activité. Merci de privilégier les fichiers numériques, d'éviter les supports papier et les documents manuscrits.

- Les promotions

Différentes promotions (avancements de grade et promotions de corps) permettent aux personnels enseignants, d'éducation et d'orientation de faire évoluer leur carrière, dans les conditions fixées par leurs statuts particuliers. Je me permets de vous rappeler que ces promotions sont strictement définies et contingentées par des décrets nationaux.

- I-Prof

Je vous invite à actualiser très régulièrement votre CV sur [I-Prof](#). *Par I-Prof, chaque enseignant peut, s'il le souhaite, compléter son dossier en y ajoutant des informations (formations, diplômes, activités professionnelles) permettant à l'administration de mieux cerner ses aptitudes et ses compétences.*

- Autres formes d'accompagnement

D'autres formes d'accompagnement peuvent être mises en place en dehors du protocole du PPCR et vous pouvez bien évidemment solliciter par vous-même l'inspection pour échanger sur un point particulier.

Les professeurs contractuels sont accompagnés lors de visites-conseils qui peuvent être réalisées par des professeurs missionnés ou l'IA-IPR de la discipline.

Messagerie professionnelle

Je me permets de vous rappeler que, quel que soit votre statut, la consultation de votre messagerie professionnelle reste incontournable si vous ne voulez pas passer à côté d'informations importantes.

En vous assurant, à nouveau, de ma présence à vos côtés, de ma disponibilité et de la sincérité de mon engagement pour continuer à porter et valoriser collectivement l'enseignement de notre discipline, je vous souhaite une très belle année scolaire auprès de vos élèves,

Rachel Verjus, IA-IPR d'arts plastiques

